

**MAIRIE DE POISY**  
**Haute-Savoie**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Conseil Municipal de la Commune de Poisy**, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique le **02 avril 2024** à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Pierre BRUYERE Maire.

Date de Convocation : 19 mars 2024

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, sauf Mme Naudin, Mme Combet-Petel, M. Bébar, Mme Bertin, Mme Brando, M. Jourdan, M. Rizzo, Mme Bussat, Mme Bourgeaux, M. Deglise-Favre excusés.

Procuration a été donnée par :

Mme Naudin	à	M. Perret
Mme Combet-Petel	à	Mme Lassalle
M. Bébar	à	M. Pellicier
Mme Bertin	à	Mme Bloc
Mme Bourgeaux	à	M. Bourgeaux
M. Deglise-favre	à	M. Calone

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	:	29
Présents	:	19
Votants	:	25

**24-38 Subventions aux associations 2024**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

**Vu** les articles L.1611-4, L.2541-12 et L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

**Vu** la délibération n°2024-35 en date du 02 avril 2024 portant adoption du budget primitif communal 2024,

**Vu** les propositions d'attributions de subventions communales à plusieurs associations,

Il est proposé d'attribuer les subventions communales aux associations communales conformément au tableau ci-dessus :

	<b>Convention moyen et objectif Podium</b>	<b>Montant en euros subvention 2024</b>	<b>Montant attribué en euros</b>
Aikikaï		2000	2000
CSA (Foot)		8000	8000
Tennis		4000	4000

Poisy Hand Ball		6000	6000
Etincelles	1700	4000	5700
Xtrembad		2500	2500
Tennis de table		1600	1600
Judo Meythet / Poisy		1400	1400
Rallye Trompes		700	700
Vue d'en Haut		700	700
PAJ (POISY ANIMATION JEUNES)		2200	2200
CPN connaitre & protéger la nature		500	500
Vital montagne		200	200
Ballerina	1700	2500	4200
Courir à Poisy		500	500
L'estrade	1700	500	2200
AFN / UNC		300	300
Our Children's Primary School		200	200
Copinous du marais		500	500
JUMELAGE PISOGNE / POISY		1825	1825
Cinépodium		500	500
AS Collège		2000	2000
ECOLE DE MUSIQUE	1700	95250	96950
Eden Rock (Rock au Marais)	520	5000	5520
Groupe Solidarité Personnel Communal		2500	2500
Foyer Socio Educatif Collège		1644	1644
USEP Brassilly		1120,50	1120,50
USEP Ecole Chef Lieu		1436	1436
Psychologue		757	757

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **Attribue** les subventions communales aux associations conformément au tableau ci-dessus.
- **Dit** que l'attribution de la subvention est conditionnée à la complétude du dossier de demande. Les crédits alloués pourront faire l'objet d'un contrôle de leur bonne exécution par la collectivité.

Délibération n°24-III-38 en date du 02 avril 2024  
7.10.1 Subventions et secours

- **Autorise** Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme  
Le Maire  
Pierre BRUYERE

Le secrétaire de séance  
Moufida TENANI



Acte certifié exécutoire  
Télétransmis le  
Publié sur le site internet de la commune le  
Pour le Maire, et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,  
Virginie BOGEY-MERZOUGUI

12 AVR. 2024

12 AVR. 2024